Le Circuit des Hameaux - Echalas n° 4

(Mairie d'Echalas)

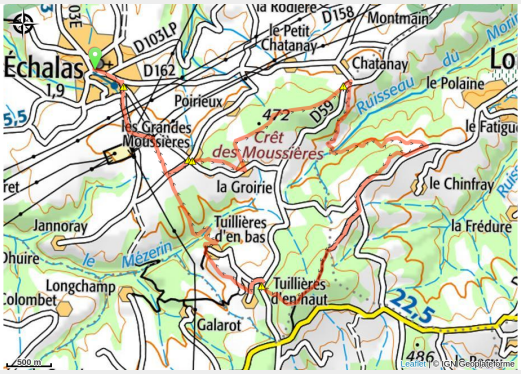

On passe à la Groirie, lieu où l'on prélevait le gruage : droit seigneurial sur les bois coupés en forêt. puis à Chatanay, lieu planté de châtaigniers bien utiles pour se nourrir et faire des piquets (echalas ?).
Le parcours passe ensuite au pêt du Loup qui culmine à 561 m d'altitude et véritable réservoir de biodiversité.

Cette randonnée vous est proposée par la commune en lien avec le Parc Naturel Régional du Pilat.

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 3 h 30

Longueur : 14.6 km

Dénivelé positif : 402 m

Difficulté : Moyen

Type : Boucle

Itinéraire

Départ : Place de l'église
Arrivée : Place de l'église

Profil altimétrique

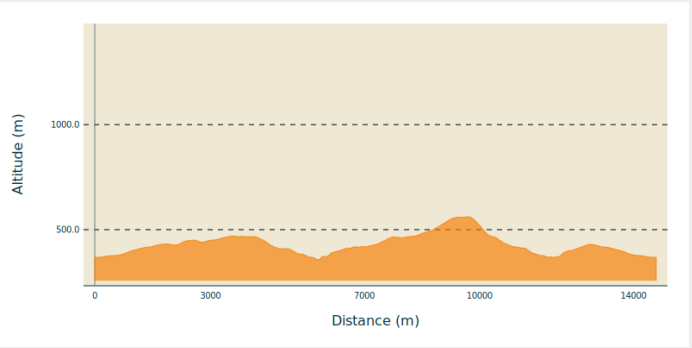

Altitude min 357 m Altitude max 562 m

Au départ de l’église, suivre la route de la Croix Régis. A la sortie du village, prendre à droite la route de la Croix des Rameaux. Au niveau de la centrale électrique, prendre à gauche, puis à droite au carrefour suivant. Aller à gauche vers les Moussières (⚠ Attention, route à forte circulation, restez prudent.) et La Groirie avant de traverser la forêt en direction de Chatanay.

Suivre la départementale sur environ 100 m (prudence) et prendre le chemin à droite.

Cet itinéraire vous fera passer par les bois de la combe de Morin, de Gibattière pour remonter en direction du fameux Pet du Loup.

Continuer en direction de l’antenne et immédiatement après, prendre la descente à droite.

Traverser la D 59 (⚠ Attention, route à forte circulation, restez prudent) prendre la direction des Tuillières.

Retour au village.

Sur votre route...

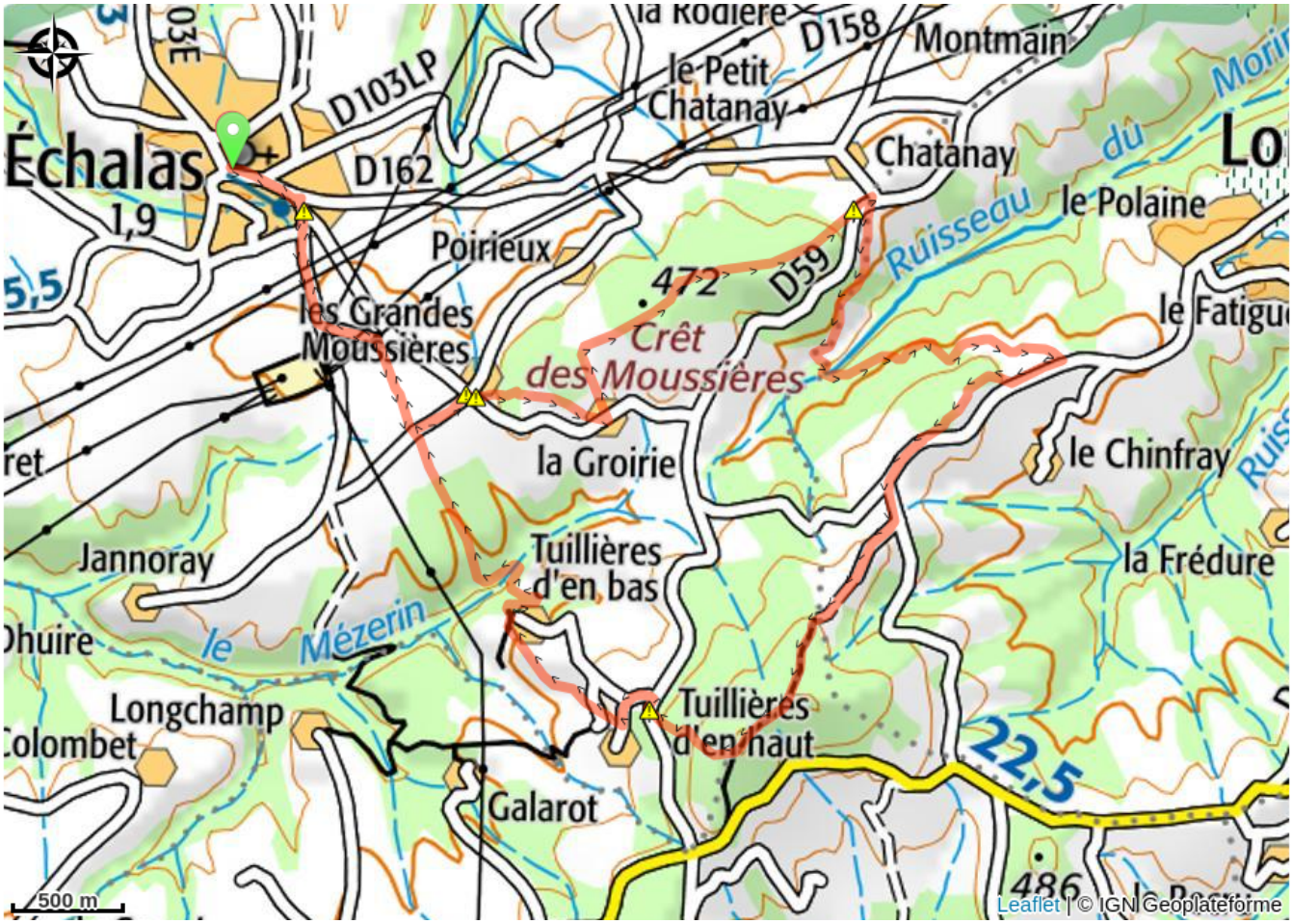

Toutes les informations pratiques

⚠ Recommandations

Chacun est responsable de sa sécurité. Par conséquent, les randonnées se font sous votre propre responsabilité. Restez sur les sentiers balisés pour préserver les espaces fragiles.

Quelques recommandations d'usage :

Consultez la météo avant chaque départ

Certains itinéraires traversent des routes à forte circulation : Soyez prudent

Gardez les chiens en laisse

N'allumez pas de feu

Remportez vos détritus

Contemplez les fleurs, ne les cueillez pas.

Les morsures de tiques peuvent entraîner de graves maladies ; en prévention : porter des vêtements couvrants, utiliser des répulsifs, s'examiner au retour, retirer les tiques à l'aide d'un crochet à tiques sans rien appliquer dessus, consulter en cas de rougeurs apparentes, syndrome grippal, ou si vous êtes une personne à risque.

Pour les secours, composer le 18 ou le 112.

Prudence, sur cet itinéraire, vous pourriez croiser des chiens de protection de troupeaux. Restez calme et gardez vos distances.

https://www.parc-naturel-pilat.fr/comprendre-le-territoire/territoire-vivant/tous-responsables/